



2024 **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

ET PLAN D'ACTION 2025



SOMMAIRE

L'ÉDITO 3

2024

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FFF 4

LE LOBBYING 6

LES RELATIONS PRESSE 8

LA COMMUNICATION 10

L'ANIMATION 12

LA FORMATION 20

2025

STRATÉGIE ET ACTIONS 22

LA COMMUNICATION 24

LES CONTACTS FFF 26

LES ADHÉRENTS 28

LES EXPERTS 30



— ÉDITO



VERONIQUE DISCOURS-BUHOT
Déléguée générale FFF

Une année 2024 riche en événements extérieurs qui a demandé adaptabilité et créativité de la part des équipes de la FFF pour soutenir ses membres et répondre au mieux à leurs besoins !

La FFF qui a accueilli de nouveaux membres, réseaux et experts cette année, a dû déployer des efforts complémentaires notamment en matière de lobbying et de communication pour faire valoir les atouts de son modèle d'entrepreneuriat, le promouvoir et défendre les intérêts de ses réseaux. L'activité de la FFF a été très dense avec une intensification du rythme de formations de l'Académie de la franchise, le développement des réunions régionales et le lancement de nouveaux services aux adhérents... Après la refonte des sites de médiation, la FFF s'est dotée d'un nouvel outil de base de données et d'un CRM permettant un meilleur suivi des activités et améliorant la communication avec ses adhérents.

« Je mesure à quel point la franchise apparaît comme un modèle d'entreprise plébiscité pour entreprendre dans un contexte de fortes incertitudes pour les entrepreneurs. »

Après plusieurs années de travail pour rajeunir l'image de la franchise, la convergence de toutes nos actions porte aujourd'hui ses fruits ! Signe de cette évolution : ce modèle devient un choix stratégique mis en place au sein des plus grands réseaux qui y voient une source de développement et de performance accrue.

Un mouvement très porteur s'est enclenché grâce à votre investissement à tous ! Je remercie chaleureusement tout notre écosystème – experts, adhérents, président et conseil d'administration, partenaires et équipes - pour la qualité du travail que nous avons pu mener tous ensemble.

Alors que la conjoncture politique et économique compliquée de 2024 ne laisse pas espérer de retournement rapide, les études attestent des atouts de la franchise qui offre plus que jamais un cadre rassurant et stable pour se lancer. C'est aussi

le résultat de notre travail de communication autour des idées reçues sur la franchise, fondé sur un discours plus pragmatique et plus didactique qui parle autant aux politiques qu'aux candidats à l'entrepreneuriat.

La réussite du modèle s'explique aussi par le rayonnement de la ferveur de sa communauté ! 2024 aura connu plusieurs temps forts emblématiques : le premier Gala de la franchise avec 195 invités - chefs d'entreprise, responsables politiques, et partenaires de la FFF - et la deuxième édition des Assises qui confirme l'utilité et l'importance de cet événement annuel auquel ont participé pas moins de 320 personnes, cette année.

C'est enfin avec beaucoup de joie que nous avons accueilli en septembre, notre nouveau président à la Fédération : Olivier Mermuys, directeur général de l'enseigne Cavavin. Son élection permet de se placer dans la continuité de la stratégie mise en place avec Guy Gras et le Conseil d'administration ces dernières années, tout en renforçant certains points-clés tels : la communication, le lobbying et le lien avec les régions.

2025 s'annonce riche en projets et toute l'équipe motivée de la FFF se tient à l'écoute et en soutien de ses membres pour les accompagner dans leur développement et porter haut et fort les couleurs de la franchise !

Réseaux et experts : une dynamique de développement qui se confirme

Le développement de la FFF a été marqué par une année très active, avec l'adhésion de 12 nouvelles enseignes et 5 nouveaux experts. Chloé Doguet a rejoint l'équipe développement pour accompagner cette dynamique.

» Objectif de développement atteint avec 12 nouvelles enseignes en 2024

193
enseignes adhérentes,
soit près de 40% du CA
franchise en France

Signe de l'intérêt d'adhérer à la Fédération pour les enseignes qui se développent en franchise, 12 nouveaux réseaux ont rejoint la FFF en 2024. Leur adhésion a fait suite à un processus de sélection exigeant, comprenant plusieurs étapes, afin de vérifier que le réseau répond à tous les critères d'un bon franchiseur : première prise de contact pour évaluer si la candidature est recevable, analyse du dossier de candidature avec audit du DIP et du contrat, passage en commission d'admission et appels aux franchisés de l'enseigne.



Nous sommes heureux d'avoir accueilli Chloé Doguet au sein de l'équipe développement ! Suite à son master en Franchise et Commerce en Réseau à l'IGR-IAE Rennes, Chloé Doguet a rejoint la FFF au 10 juin et travaille dans l'équipe de Boris Flèche.

» Les nouveaux adhérents de la FFF se répartissent dans la catégorie Membres actifs (Bleu Libellule, CrediPro, Cryotera, Feuillette, Fitness Park, Volfoni), et dans la catégorie Nouvelle Franchise (A Ciel Ouvert, DO&KA, Immerialys, Le Pain Quotidien, Papilles & Papillotes, X'pert Impact). La FFF regrette toutefois le départ de plusieurs de ses membres affectés par la conjoncture économique de notre pays.



« Nous sommes ravis de rejoindre la Fédération Française de la Franchise, un acteur majeur dans la structuration et l'accompagnement des réseaux de franchise en France. Cette adhésion représente pour nous un gage de confiance et d'engagement pour offrir à nos franchisés les meilleures conditions de réussite. »
souligne Jean-François Feuillette



» Côté Collège des experts, la FFF a accueilli, en 2024, 5 nouveaux experts : Jean-Luc Cohen (Framboise Consulting), Lionel Lefebvre (Cabinet Bensoussan et Associés), Sandrine Richard (Cabinet Simon Associés), Laurent Leclerc (Smappen), Elodie Bertrand-Esquel (Cabinet Beside Avocats). 3 experts ont quitté leur fonction et par conséquent le Collège .



Vie de la FFF et promotion de la franchise

La FFF poursuit son travail de promotion de la franchise en France et en Europe, en entretenant des relations de proximité avec tout son écosystème : Verre de la franchise, remises de prix, EFF, événements partenaires...



Verre de la franchise janvier 2024 - 2 autres VDF ont eu lieu en juin et en septembre 2024.



Assemblée générale de la FFF avril 2024 au Medef. 2 membres ont été réélus au sein du Collège franchiseur - Guy Gras (Yves Rocher) et Claire Lanneau (Babychou Services) -, et 3 au sein du Collège franchisés - Sophie Lorain (Babychou Services), Stéphanie Lemoine (Jeff de Bruges) et Eric Azan (Quick).



Cérémonie de remise de prix du European Franchise Awards octobre 2024 à Bruxelles au siège de l'EFF. En 2024, la FFF a proposé 4 candidatures. 2 d'entre elles ont obtenu un prix : Boulangeries Paul dans la catégorie International Brand et Cryotera dans la catégorie Emerging Brand.



La FFF au jury des Awards de L'Express Franchise.



Franchise engagée : dans le cadre de l'Opération Octobre rose, remise d'un chèque de 10 000€ à la Niaque Asso dans les locaux de la FFF.

BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT !

En 2024, la FFF a été heureuse d'accueillir son nouveau président, Olivier Mermuys (Cavavin). Olivier succède à Guy Gras (Yves Rocher) que nous remercions chaleureusement pour son investissement à nos côtés dans la promotion du modèle de la franchise.



Participation de la FFF au jury de Reconversion en franchise.



L'ancien et le nouveau président de la FFF, le jour de l'élection le 19 septembre 2024.

Lobbying : une année rythmée autour des grands sujets liés au commerce et à la défense des intérêts de la franchise et des adhérents de la fédération

Dans un contexte de grande instabilité politique, la FFF s'est mobilisée fortement auprès des politiques pour faire valoir les spécificités du modèle de la franchise. Elle a poursuivi ses actions en partenariat avec les autres acteurs du commerce en France : projet de loi Simplification, projet de loi finances rectificative, immobilier commercial, transition écologique, digitalisation du commerce La FFF se félicite de la conclusion d'un accord sur la mensualisation des loyers, fruit d'un travail intense de concertation mené avec le Gouvernement.

» Les ambitions poursuivies par la fédération en 2024

Les objectifs de la FFF en 2024 en matière de lobbying ont porté sur plusieurs axes :

- ✓ poursuivre le travail en lien avec les autres organisations du commerce,
- ✓ être identifié par les pouvoirs publics comme une source de compréhension des grands enjeux économiques et de société,
- ✓ conforter sa position dans l'écosystème du commerce pour être appréhendé avant tout comme une fédération de soutien aux entreprises et au commerce,
- ✓ porter des sujets « emblématiques » au travers du prisme constant de l'entreprise et de l'entrepreneuriat.
- ✓ nouer de nouvelles relations avec les acteurs locaux sur les sujets de dynamisation des territoires et de transition écologique,
- ✓ mettre en place des initiatives permettant d'alimenter le débat public et donner plus de visibilité à ces actions.

» Les grands sujets de lobbying portés par la FFF en 2024

- ✓ Le projet de loi de Simplification
- ✓ La mensualisation des loyers
- ✓ La distorsion de concurrence au détriment du commerce physique et au profit des grandes plateformes en ligne d'origine étrangère
- ✓ Les délais de paiement

» Un plan d'action structuré tout au long de l'année

JANVIER



Les vœux de Bercy

Début janvier 2024, la FFF a été invitée aux vœux de Bruno Lemaire, à Bercy, avec un panel d'acteurs économiques.

Conseil national du commerce

La FFF a réuni un groupe d'experts autour des sujets de la transmission des entreprises afin d'identifier tous les freins liés à la cession des entreprises et de faire un focus plus spécifique sur les réseaux de franchise.

FÉVRIER



Table ronde FFF et Mastercard

La Fédération Française de la Franchise a organisé, en février 2024, un événement conjointement avec Mastercard, sur la thématique de la revitalisation des centres-villes. L'ambition a été de faciliter les échanges croisés entre maires et pouvoirs publics, commerçants, franchisés et autres professionnels pour identifier les bonnes pratiques au bénéfice des centres-villes.

Délais de paiement

Mi février, la FFF a été auditionnée par deux sénateurs, rapporteurs de la commission des affaires européennes du Sénat en charge de l'examen de la proposition de règlement Retards de paiement.

MARS

Conseil national du commerce à Bercy

La FFF s'est rendue à la plénière du CNC, au cours de laquelle le Ministre a annoncé une série de mesures sectorielles pour simplifier la vie des commerçants.

AVRIL

Projet de loi Simplification

Grâce au travail de concertation mené avec le Gouvernement, le projet de loi présenté reprend des initiatives portées par les organisations patronales, dont la FFF, en particulier la mensualisation des loyers dans les baux commerciaux.

JUIN

Réforme de l'Assurance Chômage

La FFF s'est joint au GPS - Groupement des Professions de Services et à des fédérations consœurs des services pour montrer sa vive opposition à la mise en place du dispositif « Bonus-Malus » de l'Assurance Chômage.

Accord mensualisation des loyers

La FFF a participé à la signature de l'accord visant la généralisation de la mensualisation des loyers et l'accélération du recouvrement des loyers.



Signature de l'accord sur les loyers

SEPTEMBRE

Conseil National du Commerce

La Fédération poursuit ses travaux au sein du CNC, en particulier sur la thématique « Sécurité des commerces », et sur le « projet de Charte d'engagement Ville Commerçante ».

MAI

Contrats de professionnalisation

La FFF et les autres fédérations professionnelles, inquiètes de la suppression de l'aide à l'embauche pour les contrats de professionnalisation des moins de 30 ans, ont appelé au report de cette suppression au 1^{er} juillet 2024.

Revitalisation des centres-villes

15 enseignes du commerce et des services se sont retrouvées pour un tour de table avec Olivia Grégoire et son cabinet pour apporter leur vision sur le centre-ville de demain.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Véronique Discours-Buhot, Déléguée Générale, a rencontré plusieurs membres du gouvernement. Ces rencontres sont l'occasion pour la FFF de rappeler le poids économique de la franchise et d'insister sur les préoccupations de ses adhérents.



Rendez-vous avec Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat.

Lobbying européen

Eurocommerce et la Fédération Européenne de la Franchise (EFF) ont attiré l'attention de la FFF sur un projet de rapport à réaliser par Uni Europa, l'organe syndical des travailleurs du secteur des services basé à Bruxelles. Ce projet a pour ambition d'analyser l'impact de la franchise sur les conditions de travail et les droits des salariés de réseaux de franchise. La FFF veille à mettre tout en oeuvre pour apporter, aux députés européens, les bons éléments de connaissance sur la franchise.

Les relations presse : une stratégie active pour une visibilité accrue

Le bilan des Relations Presse en 2024 témoigne d'une année très dynamique, avec une couverture médiatique qui s'est intensifiée. La FFF obtient une visibilité amplifiée dans la presse nationale qui permet d'imposer ses messages et actualités auprès d'une presse statutaire.

» Les objectifs poursuivis

Les enjeux 2024 en Relations Presse étaient de 3 ordres :

- ✓ être visible : renforcer la notoriété et valoriser notre rôle aux côtés des futurs franchiseurs et franchisés,
- ✓ être lisible : faire rayonner nos actions et mettre en lumière le modèle de la franchise et ses bénéficiaires auprès de tous nos publics,
- ✓ être audible : faire entendre notre voix pour faire bouger les lignes du secteur au service de nos adhérents.

» Les actions menées

Tout au long de l'année, en lien avec notre agence de relations presse, la FFF a envoyé 25 communications sur les sujets liés aux temps forts de la FFF (publication des indicateurs-clés, nouveau président, nouveaux adhérents...), en réaction à l'actualité du commerce et des services, ou en vue de promouvoir le modèle (infographie sur les idées reçues...).

+10%

outils de communication envoyés toute l'année



» Nouveauté 2024 : la réalisation d'une étude Opinion Way sur la reconversion professionnelle



Cette année, il a été décidé de concevoir une opération dédiée à la reconversion professionnelle. Ce sujet constitue une opportunité pour véhiculer nos messages. L'idée est de revenir sur les bénéfices du modèle de la franchise, à travers les défis de la création d'entreprise.

L'opération s'est déclinée en 3 phases :

- ✓ la construction d'une étude, en collaboration avec OpinionWay sur la reconversion professionnelle et l'aspiration des actifs pour l'entrepreneuriat,
- ✓ l'organisation d'une conférence de presse conjointe avec FEP, en novembre 2024 à la FFF, sur les grands enseignements de l'étude,
- ✓ l'envoi d'un communiqué de presse pour décrypter les résultats, diffusé dans la foulée de la conférence de presse.

17

17 journalistes présents à la conférence de presse de novembre 2024

22

retombées média dont 15 on line et 5 TV/radio



Conférence de presse à la FFF sur la sortie de l'étude Opinion Way en novembre 2024

Retombées RP

+30%
de retombées
médias print

» Les résultats obtenus

- Un tiers des retombées concernent des médias print : le réflexe s'installe auprès des médias franchise et spécialisés dans les secteurs où le modèle est bien représenté.
- La presse économique, corporate et entreprise représente en cumulé près d'un tiers des retombées : ce sont des leviers qui nous permettent d'émerger comme référence du commerce dans le paysage économique.
- La visibilité amplifiée dans la presse nationale nous permet d'imposer nos messages et actualités auprès d'une presse statutaire.
- + 100% des interviews réalisées ont donné lieu à des articles : pas de déperdition, nos messages sont compris et repris !
- Un programme de rencontres informelles a été initié (Challenges, Le Figaro) qu'il s'agira de poursuivre dans les mois à venir pour transformer l'essai.



» Quelques chiffres clés :

- ✓ 530 retombées média mentionnant la FFF
- ✓ 160 presse écrite / 12 TV radio / 356 en ligne
- ✓ 200 itws/verbatims dont 129 portés par Véronique Discours-Buhot
- ✓ 552 M occasions d'être vus

ETUDES ET PROGRAMMES DE RECHERCHE

» Les entretiens de la franchise

2024 a été une année de transition durant laquelle le comité scientifique de la FFF a souhaité revaloriser de manière plus vulgarisée les travaux de recherches passés traitant du savoir-faire, afin de placer cette dimension managériale au cœur des préoccupations de la profession. Tout au long de l'année, 5 infographies ont été publiées sur les axes suivants :

- Liens entre savoir-faire et performance des réseaux
- Transmission et contrôle des savoir-faire en franchise
- Standardisation versus adaptation des savoir-faire
- Savoir-faire et avantage concurrentiel.
- Gestion des savoir-faire et arbitrage entre rentabilisation et innovation.



» L'étude d'impact de la franchise

Chaque année, la FFF produit les chiffres-clés de la franchise qui font foi dans toute la profession, montrant le poids économique de la franchise dans l'économie française.

Les chiffres clés en 2023 :

- 2 035 réseaux de franchise (+3,2% p/r 2022)
- 92 132 points de vente franchisés (+9% p/r 2022)
- 88,49 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (+15,5% p/r 2022)
- 951 620 emplois directs et indirects (+13% p/r 2022)

Résultat de l'étude d'impact 2023 sur les données 2022 réalisée par la FFF



» L'enquête annuelle de la franchise FFF – Banque Populaire – Kantar

Pour sa 20^{ème} édition, l'enquête de la franchise a donné lieu à une conférence de organisée avec notre partenaire la Banque Populaire. L'événement a réuni Guy Gras (président de la FFF), Pierre-Laurent Berne (directeur du développement Banque Populaire), l'économiste Alain Tourdjman et plusieurs adhérents de la FFF pour des regards croisés sur les évolutions de la franchise ces 20 dernières années.



Actions de communication : un dispositif complet pour promouvoir l'entrepreneuriat en franchise

Les actions de communication en 2024 ont eu pour objectif de renforcer la position de la FFF sur les sujets entrepreneuriaux et de moderniser l'image de la franchise, avec une montée en puissance de l'opération « La franchise, et pourquoi pas moi ? » lancée en 2023.

» Une stratégie de communication Social Media renforcée

Depuis un an et demi, la présence de la FFF se fait nettement plus active, avec un rythme de posts soutenus et une communauté qui s'engage fortement. Dès que possible la FFF a mis en avant ses adhérents à travers des témoignages écrits ou vidéo.

Posts réseaux sociaux mettant en avant l'actualité de la FFF →



» Accélération des témoignages vidéo et lancement des petites capsules micro-trottoir

Nouveauté cette année : une vingtaine de vidéos en mode micro-trottoir ont été tournées sur le salon Franchise Expo Paris auprès de franchisés et de franchiseurs adhérents. Comme tous les ans, la FFF a également enregistré une série de « Paroles de franchisé(e)s » sur son stand transformé en studio vidéo !



↑ Vidéos micro-trottoir tournées sur FEP ↑

in

Les résultats enregistrent une hausse marquée du taux d'engagement, du nombre d'impressions et des interactions. La dynamique communautaire se renforce, témoignant d'une audience toujours plus impliquée et en expansion.

- 13 594 abonnés **+1814**
- 291 publications
- 462 000 impressions organiques
- 11,38 % engagement organique **+25%**

Instagram

Instagram a connu une belle progression de sa communauté en 2024 (lancement en juin 2023). La couverture totale affiche de solides performances, portées par une stratégie de publication et de promotion dynamique tout au long de l'année.

- 507 abonnés **+334**
- 154 publications
- 1,8 M couverture totale (vs 137K en 2023)
- 5,55% engagement organique

f

Facebook poursuit sa croissance sur un rythme constant, porté par une planification stratégique et des campagnes de promotion efficaces. La couverture des publications et le volume d'interactions enregistrent une progression significative.

- 3385 abonnés **+135**
- 161 publications
- 17 M couverture totale
- 14K visites de la page (vs 5K en 2023)
- 60K clics (vs 11K en 2023)

X

La baisse du nombre d'abonnés s'inscrit dans une tendance générale de désengagement vis-à-vis de cette plateforme. Ce contexte impacte naturellement l'activité, qui enregistre un recul progressif, néanmoins les résultats FFF restent flat sur cette année.

- 3468 abonnés
- 155 tweets
- 12K impressions
- 2,38% engagement

ET POURQUOI PAS MOI ?

» La montée en puissance de la campagne « Et Pourquoi pas moi »

Pour promouvoir l'opération « Et pourquoi pas moi » lancée en 2023, la FFF a mis en place une série d'opérations : auprès de ses adhérents, sur le salon Franchise Expo Paris, et au travers d'une campagne publicitaire impactante au mois de juin 2024.



Toute l'équipe aux couleurs de l'opération EtPourquoi-pasmoi sur le salon Franchise Expo Paris



EtPourquoiPasmoi chez les adhérents de la FFF

» Un plan média digital ambitieux

Dans l'objectif de faire monter en puissance la campagne « Et pourquoi pas moi », la FFF a mis en place un plan média d'envergure construit autour de 2 profils prioritaires : les jeunes entrepreneurs et les reconversions professionnelles. Tout au long du mois de juin, plusieurs actions se sont déroulées :

- ✓ la promotion de 4 vidéos « idées reçues » sur les plateformes youtube, Daily motion et M6play et sur le social média
- ✓ une opération brand content avec Konbini pour la cible jeunes entrepreneurs



Vidéo Konbini x FFF

» Les résultats obtenus ont été très positifs :

- ✓ +de 4,4 M de vidéos vues à 100% avec de belles performances sur la VOL (catch up M6, youtube, dailymotion)
- ✓ +de 22,1 M d'impressions
- ✓ +de 63 000 clics
- ✓ +de 24 150 visites sur le site jemelanceenfranchise.fr (+106% vs mai 2024)

» La stratégie influenceurs

En 2024, la FFF a poursuivi sa collaboration avec deux influenceurs : Michel Khoury et Basile Bedelek. Cela a donné lieu à 42 publications sur Instagram, Tik Tok, linkedIn et Youtube, soit un total de 265 800 impressions.

52K vues du podcast réalisé avec Michel Khoury en septembre 2024



» La stratégie Leader Advocacy

Des prises de paroles plus personnelles et engagées ont été mises en place depuis le compte LinkedIn de Véronique Discours-Buhot. Cela permet une mise en avant intéressante des moments clés de la FFF et de l'actualité sociétale. L'objectif est de s'adresser à un public plus large et de faire connaître les atouts de la franchise au delà du périmètre de sa communauté.

- ✓ 18 publications
- ✓ 42000 impressions totales
- ✓ 1000 interactions
- ✓ +1268 abonnés

» La franchise partout en France : une visibilité renforcée sur les salons régionaux

En 2024, la FFF a participé à 10 salons de la franchise et/ou de l'entrepreneuriat en région : Tours, Marseille, Chartres, Dunkerque, Lyon, Nice, Bordeaux, Rennes, Toulouse, Paris.

Le Forum franchise de Lyon créé en 2009 est le 2^{ème} salon le plus important après Paris et maintient sa position au fil des ans grâce au dynamisme et au professionnalisme de la CCI Rhône Alpes/Auvergne. Deux villes ont eu l'ambition d'attirer des enseignes pour dynamiser leurs territoires en organisant des événements franchise : Nice et Bordeaux. La graine est plantée, à suivre pour les prochaines années.



Franchise Event Rennes



Salon des maires



Forum Franchise Lyon



Commerce Innov à Bordeaux

Les réunions entre adhérents : La force du réseau s'applique aussi à la FFF !

En 2024, la FFF a multiplié les réunions entre franchiseurs, créant des rendez-vous incontournables qui mobilisent de plus en plus de participants, soucieux d'échanger avec la FFF et ses experts sur des problématiques communes et ainsi partager de bonnes pratiques.

» Des objectifs atteints !

Webinaires, réunions, cercles... par Teams ou en présentiel : la FFF déploie une grande variété de formats de réunions pour permettre à ses adhérents de se rencontrer lors de moments à la fois conviviaux et professionnels. L'objectif est de leur permettre de partager leurs problématiques et trouver des solutions, d'échanger des bonnes pratiques, de s'informer et se former, et bien sûr de retirer du positif dans un contexte économique compliqué. L'objectif a été atteint grâce à l'augmentation du nombre de réunions, la diversification des formats et une participation accrue des réseaux !

3

webinaires
thématiques

» Nouveauté : la mise en place des webinaires Focus Franchise

Ce nouveau format a été institué afin de répondre aux besoins d'information croissants des franchiseurs sur des sujets spécifiques, dans une période de complexité du contexte économique. Les webinaires sont délivrés par des experts et permettent des partages d'expériences ainsi que la montée en compétence des participants. En 2024, 3 webinaires ont eu lieu sur des thématiques variées : formation, communication locale, baux commerciaux.



Webinaires Focus Franchise

» Le Collège des experts

En 2024, la FFF a organisé 4 réunions du Collège, soit une par trimestre, que Vanessa Bouchara, coordinatrice depuis 2023, s'emploie à dynamiser.

Le format de chaque réunion s'est enrichi du témoignage d'un réseau invité sur une thématique précise (international, acquisition, formation), rendant les échanges plus concrets et opérationnels.

4

réunions du
Collège des
Experts

» Investissement dans un nouveau logiciel de gestion de base de données : EUDONET

Dans un souci constant d'améliorer la communication avec ses membres, la Fédération Française de la Franchise a pris l'initiative en 2024 d'investir dans un nouveau logiciel CRM : EUDONET. Ce choix stratégique s'inscrit dans une démarche de modernisation, l'outil offrant des fonctionnalités plus puissantes et parfaitement adaptées aux besoins spécifiques de notre fédération.

L'implémentation de ce système a constitué un défi de taille pour l'équipe de la FFF, qui a su le rendre pleinement opérationnel en seulement cinq mois, afin d'être prête pour la

campagne de collecte de données d'octobre 2024.

Dans les années à venir, EUDONET permettra une gestion optimisée de l'ensemble de nos données, en facilitant, entre autres, la mise à jour des informations relatives à nos membres. Cet outil contribuera également à améliorer l'efficacité de nos envois d'information. Enfin, dans le cadre de notre engagement pour la sécurité et la gestion rigoureuse de ces données, il nous aidera à établir chaque année des statistiques précieuses sur la franchise, éléments clés dans la défense et la promotion de notre modèle.

Eudonet
Let's connect

+ de **200**
participants
aux réunions
régionales

» Des réunions régionales fortement plébiscitées

Les réunions régionales ont pour objectif la rencontre et le partage de bonnes pratiques entre pairs sur le terrain. Elles sont organisées dans 3 grandes régions : IDF-NORD-EST / GRAND OUEST / Rhône-Alpes PACA. À chaque réunion, une enseigne membre accueille les participants dans ses locaux donnant lieu à la découverte d'un secteur d'activité différent.



En 2024, le nombre de réunions en région est passé de 6 à 9, en élargissant le public et en ajoutant des temps de convivialité, avec l'organisation d'un repas la veille au soir. Des animations nouvelles sont proposées par les adhérents hôtes (ateliers pizza, test de vélos...), afin d'enrichir les échanges et créer des moments mémorables. La participation s'est renforcée de manière significative : plus de 200 participants, dont 50 réseaux et une dizaine d'experts qui ont contribué à la richesse de ces échanges.

» Les enseignes ayant accueilli les réunions régionales cette année :

Daniel Moquet Signe vos allées
Laval - Février 2024



Pomme de Pain
Paris - Février 2024



Cyclable
Lyon - Mars 2024



Guy Hoquet
Paris - Juin 2024



Aquatiris
Rennes - Juin 2024



Nestenn
Toulon - Juin 2024



Basilic & Co
Valence - Septembre 2024



Avenir Renovations
Paris - Novembre 2024



Cavavin
Saint Emilion - Novembre 2024



» Un moment de prise de hauteur apprécié des participants :

« On échange beaucoup avec d'autres franchiseurs et experts, on y apprend énormément, tout en transmettant nos expertises. C'est une expérience mutuellement enrichissante. »
Nathalie Bailloux, chef de projet développement, Groupe Bertrand

« Accueillir la FFF nous permet de participer activement aux échanges, de rencontrer d'autres franchiseurs et de prendre du recul. Ces rencontres nous rappellent que, malgré nos différences, nous partageons les mêmes défis et réussites. »
Mickaël Di Lucas, CEO et fondateur d'Avenir Renovations

« Une collègue m'a recommandé ce format, et je n'ai pas été déçue. Ces rencontres permettent d'élargir nos horizons, d'enrichir nos connaissances sur la franchise et de passer une journée stimulante. »
Nathalie Souksamlane, Directrice Régionale chez O2

Franchise Expo Paris le succès d'un salon nouvelle génération !

Pour cette 42^{ème} édition, la FFF se félicite d'avoir obtenu des chiffres records ! 32 000 visiteurs se sont rendus sur le salon, soit davantage sur 3 jours que l'an dernier sur 4 jours. Côté exposants, le salon a connu également une augmentation de 6% par rapport à l'an dernier.



» **605** exposants
dont 512 enseignes

» **90** secteurs d'activité
représentés

» **32 000** participants
dont 5,5% de visiteurs étrangers

» **183** ateliers,
conférences et pitches

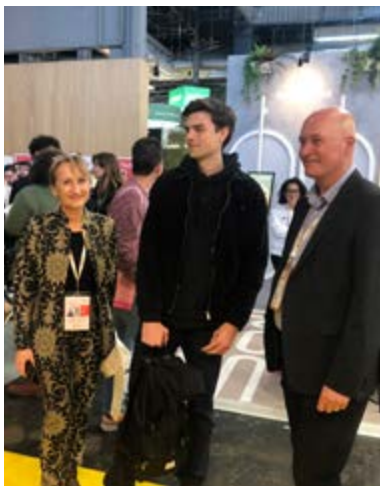
» **48%** de visiteurs
français issus des régions
(hors Île de France)

» **18%** d'enseignes
internationales

» Un format de trois jours qui a rencontré un franc succès

Une des grandes nouveautés de cette édition a été le format modifié de 4 à 3 jours, du samedi au lundi. Un changement attendu par tous qui a porté ses fruits au vu de l'affluence constatée sur ces 3 jours. La visite de notre ministre de tutelle Olivia Grégoire le dernier jour du salon a démontré le rôle central de la franchise dans l'entrepreneuriat et, plus généralement, dans l'économie de notre pays. La FFF se réjouit également d'avoir pu obtenir pour cette 42^{ème} édition et pour la 1^{ère} fois le parrainage du Ministère de l'Économie et des Finances.





» Plus de 180 conférences pour donner envie d'entreprendre

En 2024, le salon a proposé à ses visiteurs plus de 180 prises de parole sous forme de conférences, ateliers et pitch, avec la participation de Hugo Travers (fondateur du média Hugo Décrypte), Raibed et Fatiha Tahri (fondateurs de Pap & Pille) ou encore la championne de pâtisserie Nina Métayer.

» Mise en lumière des acteurs de la franchise sur le salon !

Un nouvel événement a permis de célébrer à la fois les jeunes réseaux prometteurs mais également les personnalités qui contribuent dans leur engagement quotidien au rayonnement de notre modèle d'entrepreneuriat, avec les cérémonies de remise de prix des concours « Les Révélations » et « les Rubans » de la franchise.

REMISE DE PRIX

» Cérémonie des Rubans de la franchise

Ce concours, organisé par la FFF, récompense des personnes, franchiseurs, franchisés ou partenaires qui, par leurs actions et leur engagement, ont participé à la valorisation, au développement et au rayonnement de la franchise en France et à l'étranger.



PALMARÈS DES RUBANS 2024 :

Les Rubans d'argent

Catégorie franchisé

- **Eliane Ferrari** - Jeff de Bruges
- **Mélanie Garcia** - Yves Rocher
- **Rémi Vallée** - Mobalpa

Catégorie franchiseur

- **Corinne Duplat** - Les Menus Services

Catégorie partenaire

- **Emmanuelle Courtet** - Franchise Management

Les Rubans d'or

Catégorie franchisé

- **Alain Le May** - Cavavin

Catégorie partenaire

- **Saloua Bennaghmouch-Maire** - Université Haute Alsace

Grand Ruban d'or

- **Jean-Marie Leloup** - Avocat

» Cérémonie des Révélations de la franchise

Ce concours repère depuis 2014 les futurs ou jeunes franchiseurs proposant des concepts prometteurs et qui présentent toutes les conditions pour un développement en franchise. Le lauréat reçoit une dotation d'une valeur de plus de 20K€ dont un stand sur Franchise Expo Paris. La Révélation 2024 est l'enseigne **ÔCargo Food Court**. Sur la deuxième marche du podium, s'est positionné **X'pert Impact**. **Rénoouest** et **Oh My Brunch** sont arrivés 3^{èmes} finalistes ex-aequo.



» Média digital Tous Entrepreneurs : des indicateurs au vert !

Un bilan 2024 très positif.

» **108 700 pages vues** soit une augmentation de 6,97 % à iso périmètre

» **64 744 visiteurs** côté visiteurs, soit une augmentation de 7,8 % vs 2023

Ces entrepreneurs ont participé à Qui veut être mon associé ? Découvrez leurs parcours !

Camille Bouvier
 Fondatrice de L'Étalon à Paris
 100000€ de chiffre d'affaires
 10 salariés
 1000 clients
 100000€ de chiffre d'affaires
 100000€ de chiffre d'affaires

QUI VEUT ÊTRE MON ASSOCIÉ ?

- 100000€ de chiffre d'affaires
- 100000€ de chiffre d'affaires
- 100000€ de chiffre d'affaires
- 100000€ de chiffre d'affaires



Recevez vos investisseurs gratuitement
 100000€ de chiffre d'affaires
 100000€ de chiffre d'affaires
 100000€ de chiffre d'affaires

Top des articles 2024 avec plus de 3500 visiteurs

Les Assises de la franchise : Un essai transformé pour la deuxième édition !

Fort du succès de la première édition de cet événement d'une journée dédié à l'ensemble des fonctions des réseaux, la FFF a décidé d'élargir son ambition pour 2024 :

- En choisissant un lieu modulable, capable d'accueillir un public plus nombreux.
- En enrichissant l'événement d'une soirée de Gala la veille, réunissant un panel de dirigeants de réseaux, d'experts ainsi que de personnalités économiques et politiques, favorisant des échanges privilégiés.

Organisée le 24 octobre 2024 au Novotel Tour Eiffel, la 2^{ème} édition des Assises a réuni 320 personnes, soit 35% de plus que la première édition. Conférences, ateliers thématiques, tables rondes : un panel exceptionnel d'experts et de dirigeants sont venus pour approfondir les enjeux actuels de la franchise, dans une ambiance dynamique et inspirante. Ont été abordés des sujets tels que les étapes pré-contractuelles, la transformation digitale, le développement géographique du réseau, l'expansion à l'international, le financement, etc. La FFF remercie particulièrement ses experts pour leur implication dans l'organisation et la réussite de cet événement !

Parmi les moments forts, notons le témoignage de **Bris Rocher**, partageant l'aventure familiale du groupe Rocher, et les perspectives éclairantes de **Samuel Durand** sur le futur de l'organisation du travail dans nos entreprises. La FFF remercie son partenaire officiel, François-Xavier Awatar du cabinet CMS Francis Lefebvre pour l'organisation de cet événement phare, deuxième temps fort de l'année après Franchise Expo Paris. La richesse des échanges passionnés qui ont marqué cette journée témoigne de l'utilité de cet événement, désormais essentiel pour notre communauté.



Intervention de Bris Rocher



Restitution des ateliers en séance plénière

» Une nouveauté, le 1^{er} Gala des Assises de la Franchise

La veille des Assises, près de 190 participants, dirigeants de réseaux, franchisés, experts et personnalités politiques et économiques, se sont rassemblés pour ce nouveau rendez-vous mêlant débats enrichissants et divertissements. La soirée qui se déroulait dans les salons de l'Aéro-club de France, a offert des échanges inspirants sur l'avenir de notre secteur dans un contexte économique et politique en mutation, avec les interventions marquantes de **Patrick Martin** (Président du MEDEF) et **Renaud Dutreil** (ancien Ministre des PME et du Commerce), orchestrées par **Philippe Mabilie** (directeur éditorial de La Tribune). Et pour couronner le tout, le talentueux mentaliste **Rémi Larrousse** a ajouté une touche magique à cette soirée !



91%
des invités
très satisfaits

» Des retours très enthousiastes

« Les interventions du Gala étaient de haut niveau : avec le président du Medef et l'ex-Ministre Dutreil.

Pour la journée des Assises, j'ai beaucoup aimé les moments d'échanges avec les experts mais aussi avec les franchiseurs pour le business. J'ai apprécié également le rythme de la journée avec les différents ateliers à la carte et l'intervention du matin (génialissime Bris Rocher !) et puis Samuel Durand qui a tenu toute la salle en haleine. »

Christophe Humbert (LCL)

« Je félicite toute l'équipe de la FFF pour cette magnifique organisation du Gala et des Assises. Ce furent des moments de travail conviviaux qui nous ont permis de sortir de notre quotidien et de prendre de la hauteur sur nos sujets de franchise. »

Corinne Duplat (Les Menus Services)



Le service juridique, un pilier essentiel pour nos membres

En 2024, le service juridique a animé plusieurs webinaires, ateliers et cercles, afin d'aborder à la fois des thèmes de fond et des sujets en rapport avec l'actualité législative et réglementaire.



» Webinaires / ateliers juridiques

Tout au long de l'année, le service juridique organise des webinaires et ateliers afin d'informer les adhérents sur des aspects essentiels du droit et/ou de l'actualité.

- ✓ Webinaire d'actualités RGPD : pour faire le tour de l'actualité du droit des données personnelles et appréhender les dernières décisions de la CNIL.
- ✓ Atelier sur les décisions jurisprudentielles rendues en 2023 et début 2024 pour passer en revue l'actualité du contentieux en droit des affaires, afin d'éviter certains écueils et de mettre en lumière les bonnes pratiques.
- ✓ Atelier sur « l'organisation territoriale du réseau » : pour aborder les questions liées à l'organisation géographique de son réseau, la vente sur internet des produits ou services via le site du franchiseur et les possibilités de restreindre les ventes sur certains territoires.

» Cercles juridiques

9 réunions se sont tenues en 2024, en principe le premier vendredi de chaque mois. Ces cercles ont vocation à diffuser aux réseaux les actualités politiques et juridiques et à décortiquer ensemble les décisions de justice récentes. Il permet ainsi aux adhérents d'échanger leurs problématiques et de partager sur leurs bonnes pratiques.

» Club des directeurs juridiques

Ce nouveau rdv initié en 2024 est particulièrement destiné aux directeurs juridiques et a pour objectif d'échanger autour des problématiques opérationnelles (sur l'organisation des services juridiques, sur l'impact des dernières jurisprudences en matière de droit des ententes et déséquilibre significatif...). 2 réunions ont eu lieu en 2024.



» Mailings d'informations

Le service juridique a adressé à son cercle de juristes des notes d'actualités réglementaires. Chaque newsletter ACTU FFF adressée à tous les membres de la FFF comprend également une rubrique juridique donnant un éclairage régulier sur les lois et règlements adoptés (ou en discussion), impactant nos entrepreneurs.



Vincent Libercier a rejoint la FFF en tant que Directeur juridique en septembre 2024, fort d'une expérience acquise au sein des services juridiques de plusieurs franchiseurs. Il a pris le relais d'Agnès Parent qui a choisi de se consacrer à un nouveau projet personnel, après sept années de collaboration. Nous la remercions vivement pour son engagement à nos côtés et lui souhaitons une belle réussite !

Focus Médiations et arbitrage

Les services de médiation et d'arbitrage sont des modes alternatifs de règlement des différends proposés par la FFF aux réseaux afin de leur permettre de trouver des solutions rapides, aux coûts maîtrisés et adaptés au modèle de la franchise.

OBJECTIFS

» Atteinte des objectifs fixés pour l'année 2024

La FFF se félicite d'avoir atteint ses objectifs sur les 2 volets : médiations et arbitrage. En matière d'arbitrage, la FFF a poursuivi la formation de ses arbitres et fait la promotion de ce mode alternatif de règlement des différends. Concernant la médiation de la consommation, l'année a permis de finaliser le projet européen, qui rapporte à la FFF une renommée en tant qu'experte dans ce domaine auprès des autres fédérations. Pour la partie Médiation des Réseaux, la FFF a participé activement aux travaux de réflexion de la FFCM.

MÉDIATION DES RÉSEAUX

» La Médiation des Réseaux : une communication renforcée

La FFF a mené deux sessions de formation des médiateurs (en mai et décembre 2024). Elles ont permis de resserrer les liens entre les médiateurs et stimuler les échanges de pratiques. En matière de communication, en sus d'une sensibilisation régulière des adhérents FFF, plusieurs médiateurs ont accepté de tourner des vidéos capsules expliquant leurs parcours et les avantages de la médiation.

MÉDIATION CONSOMMATEURS

» La Médiation consommateurs : une activité en forte hausse

L'activité Médiation consommateurs de la FFF s'est centrée cette année sur la mise en place du nouveau site internet, le lancement d'une nouvelle plateforme de travail (juillet 2024) et la publication d'un livre blanc (juillet 2024) faisant la promotion de cet organe auprès des adhérents.

La FFF a également participé à une journée de séminaire le 19 décembre 2024 avec la CECMC, afin de partager des expériences avec d'autres médiateurs de la consommation. Enfin, la FFF suit les évolutions des textes au niveau européen, notamment grâce au groupe de travail mis en place par le MEDEF sur le sujet.



Livre blanc Médiation consommateurs



Lancement du nouveau site internet Médiation consommateurs

825

dossiers reçus pour l'activité médiation consommateurs (+10 % par rapport à 2023)

4

réunions avec la commission médiation consommateurs pour 9 avis

ARBITRAGE

» L'arbitrage : des actions tout au long de l'année

- ✓ Participation à un colloque organisé par la CAIP sur le thème « Arbitrage et Lois Egalim » en mai 2024.
- ✓ Organisation d'un webinar destiné aux arbitres FFF en septembre 2024, dans l'objectif d'échanger des pratiques et actualités jurisprudentielle sur l'arbitrage.
- ✓ Communication accrue sur les réseaux sociaux.



L'arbitrage : La solution simple et rapide pour résoudre vos litiges en franchise !



Mise en avant de la médiation et de l'arbitrage sur les réseaux sociaux

Académie de la franchise : des formations catalogue et des parcours sur-mesure

2024 a été une année riche coté formation, tant sur l'animation des formations « catalogue » que sur la construction de parcours « sur-mesure » pour répondre au plus près aux besoins des enseignes. 2024 est également marqué par le renouvellement de la certification « Qualiopi » sur les actions de formation de notre organisme.



» Des objectifs multiples en 2024

L'Académie de la franchise s'est attachée à renforcer encore son offre de formation, avec l'évolution de certains programmes et l'intégration de nouveaux. Elle a travaillé également au développement de ses actions de communication. Dans la continuité des années passées, elle a dispensé des formations sur les fondamentaux du métier de franchiseur et des sessions destinées aux futurs franchisés :

- ✓ la création et le développement d'un réseau de franchise
- ✓ l'animation d'un réseau de franchise
- ✓ les aspects juridiques (encadrement légal et information précontractuelle)
- ✓ le développement des réseaux et la sélection des partenaires
- ✓ l'acculturation franchise pour les équipes du siège.

30

jours de formations
intra-entreprise

» Le développement de l'activité intra-entreprise

La vraie particularité de 2024 repose sur le rythme des formations intra-entreprise, en raison de la demande croissante des réseaux. La FFF a su y répondre en adaptant ses programmes et en proposant davantage de formats sur-mesure, notamment grâce à l'agilité de ses formateurs.

Ainsi, l'Académie est intervenue dans plusieurs réseaux :

- ✓ « Le droit de la franchise » - Enseigne de restauration | 1 jour - 6 participants
- ✓ « La franchise : les piliers du système et de son fonctionnement » - Enseigne hôtelière | 1 jour - 15 participants
- ✓ « Comprendre les comptes annuels de ses franchisés » - Enseigne de distribution alimentaire | 1 jour - 11 participants
- ✓ « Animation d'un réseau de franchise » - Enseigne de bâtiment | 10 jours - 7 participants
- ✓ « Le droit de la franchise » - Enseigne de distribution spécialisée | 1 jour - 5 participants
- ✓ « Culture franchise » - Groupe restauration multi-enseignes | 3 sessions de 1 jour - 35 participants
- ✓ « Animer et gérer les franchisés dans des situations difficiles » - Enseigne de distribution spécialisée | 2 jours - 8 participants
- ✓ « Animation de réseau de franchise » - Enseigne de restauration | 10 jours - 7 participants



François-Xavier Awatar est avocat associé au sein du département droit économique (Distribution, franchise, concurrence, consommation) du Cabinet CMS Francis Lefebvre et intervient sur l'ensemble du territoire français tant en conseil qu'en contentieux. Il aura assuré la formation « Le droit de la franchise » en 2024.

» Lancement de deux nouveaux programmes

A la demande de ses adhérents, et afin de les accompagner sur des sujets essentiels de la vie d'un réseau, l'Académie a créé deux nouveaux programmes, sur les thématiques suivantes :

- ✓ l'acculturation franchise pour l'ensemble des équipes d'une structure « tête de réseau » (direction générale, direction juridique, opérationnels franchise, fonctions supports, etc...),
- ✓ l'accompagnement et la montée en puissance du passage « franchisé mono-site » à « franchisé multi-sites ».

Il est apparu en effet indispensable à la FFF que l'ensemble des acteurs d'une enseigne maîtrise le fonctionnement d'un réseau de franchise, la répartition des tâches, les engagements de l'enseigne auprès de ses partenaires et les rôles à jouer (et limites à respecter). Le sujet du passage d'entrepreneur à dirigeant « multi-sites » est également un thème sur lequel la FFF souhaite apporter de l'expertise au service de la performance des franchisés, et donc, des réseaux.

L'Académie en chiffres

» **82 jours de formation**
(vs 70 en 2023) – dont 30 jours de formation intra-entreprise

» **222 personnes formées**
(vs 189 en 2023)

» **29 sessions**
de formations dispensées

FORMATION

» Formation à la reprise d'entreprise

Comme les années précédentes, l'Académie a réalisé des interventions (10 en 2024) de 1h30 chacune auprès de l'association CRA « Cédants et Repreneurs d'Affaires ».

ÉDUCATION

» Interventions dans les écoles

L'Académie de la franchise a dispensé au total 58 heures de cours dans 8 cursus différents, en présentiel ou en visio, auprès de l'IGR de Rennes, l'UHA de Colmar, l'IAE de Lyon, l'université de Rennes, l'université de Bourgogne à Dijon, l'IAE de Saint Etienne, l'IPAG de Paris, l'IPAG de Nice.

CERTIFICATION

» Certification Qualiopi

Le FFF se réjouit du renouvellement de la certification « Qualiopi » pour les actions de formation de l'Académie de la franchise obtenue pour une durée de 3 ans (jusqu'en décembre 2027).



ANIMATION

» Parcours

« Animation de réseau de franchise »

27 Certificats CP-FFP délivrés pour le parcours « Animation de réseau de franchise » (vs 14 en 2023).

SATISFACTION

» Des participants toujours très satisfaits :

« Animation par des professionnels, plus axée sur la pratique qui rend la formation plus intéressante, concrète et compréhensible pour tout le monde. »

« Un savoir pratique clarifié et structuré confronté aux situations de terrain et des participants. »

« Très bon formateur. Avenant, à l'écoute et d'un grand professionnalisme qui m'a permis d'apprendre et me perfectionner dans mon domaine de travail. »

« Encore un grand merci à notre formateur qui nous a captivés dans la bonne humeur et l'efficacité. »



Intervention Master franchise IAE Lyon



Parcours animateurs de réseau - Promo 35

2025 : une ambition forte pour soutenir nos réseaux et l'entrepreneuriat en franchise !

Plus que jamais, pour 2025, la FFF réaffirme sa volonté d'être une communauté prête à relever les défis et à célébrer les succès de demain :

- en oeuvrant à la visibilité et à la reconnaissance du modèle de la franchise,
 - en proposant un accompagnement adapté aux nouveaux besoins conjoncturels de nos membres.
- Car comme le dit notre président Olivier Mermuys : « la franchise, c'est avant tout une aventure humaine où chaque réussite inspire la suivante. »

4 PILIERS POUR 2025

1 COMMUNICATION

La FFF entend intensifier sa campagne sur les idées reçues autour de l'entrepreneuriat et de la franchise, afin d'encourager le passage à l'action dans un contexte où l'envie d'entreprendre séduit de plus en plus de Français.

2 LOBBYING

La reconstruction des liens avec les nouveaux responsables politiques à tous les niveaux (députés, gouvernement...) paraît essentielle, alors que l'instabilité politique rend difficile la projection sur le moyen ou long terme pour nos adhérents.

3 PRÉSENCE DANS LES TERRITOIRES

La FFF souhaite être plus active en région :

- par sa présence renforcée sur les salons
- en créant un lien plus fort avec les acteurs des territoires, notamment par la mise en place d'un nouvel outil (mise en relation candidats/enseignes/villes) qui sera lancé sur le salon FEP du mois de mars.

4 RENFORCEMENT DES SERVICES AUX ADHÉRENTS

En 2025, plusieurs initiatives stratégiques seront déployées, avec notamment le développement des formations en intra-entreprise et la pérennisation des événements majeurs tels que les Assises de la Franchise, le Dîner de Gala et les réunions régionales.

RECHERCHE

» Entretiens de la franchise

Pour 2025, la FFF a sélectionné le projet porté par deux enseignants-chercheurs : Anne-Laure LE NADANT (Université Rennes 2) et Magali MALHERBE (Université de Caen), du laboratoire NIMEC (Université de Caen), sur l'Agilité organisationnelle au sein des réseaux de franchise. Les résultats seront présentés à l'occasion du salon FEP du mois de mars 2025 lors d'une conférence.

STRATÉGIE RELATIONS PRESSE

» Objectif 2025 : Confirmer le réflexe FFF en capitalisant sur le travail réalisé les années passées

- ✓ Accentuer les actions d'éducation de nos publics à la franchise.
- ✓ Incarner la FFF auprès de toutes les parties prenantes.
- ✓ Se positionner sur tous les sujets qui font écho à nos enjeux : entrepreneuriat, formation, transition écologique, dynamisation des territoires.
- ✓ Renforcer les RP avec des actions plus pointues sur les médias grand public.
- ✓ Installer nos événements Assises et Gala comme des rendez-vous désormais incontournables de la communauté franchise.

Services aux adhérents : pour un accompagnement renforcé des enseignes dans un contexte incertain

» Organisation interne de la FFF

La FFF lance un recrutement pour étoffer son équipe animation et promotion, en conséquence du départ de Rose-Marie Moins courant 2025.



» Développement de la FFF

En 2025, la FFF ambitionne de renforcer sa représentativité tout en garantissant le respect des principes déontologiques. Pour y parvenir, nous intensifierons nos actions de sensibilisation auprès des réseaux non adhérents en mettant en avant nos services lors de nos événements annuels. Une stratégie de communication renforcée (vidéos, publications LinkedIn et YouTube, interviews) permettra également de valoriser notre offre, en mettant en lumière l'esprit de collaboration, d'échange et d'intelligence collective qui anime notre fédération.

» Animation des adhérents

La FFF réaffirme son engagement aux côtés des réseaux, dans un environnement exigeant vigilance et capacité de réinvention continue.

Nos objectifs ::

- ✓ Maintenir et renforcer les échanges entre franchiseurs pour les aider à prendre du recul sur leurs activités.
- ✓ Poursuivre l'animation de formats variés et pertinents pour répondre aux besoins en formation, information, et partage d'expérience.
- ✓ Inspirer des solutions innovantes et concrètes pour faire face aux défis à venir.

» Académie de la franchise

La stratégie 2025 s'inscrit dans une dynamique de renforcement des initiatives engagées, avec une attention particulière portée au développement de l'Académie. Cette ambition se traduira notamment par :

- ✓ L'intégration de nouveaux formateurs afin de répondre à la demande des enseignes.



- ✓ Le traitement de nouveaux sujets. Quelques exemples :
 - Master Class à destination des directeurs de réseau.
 - Les aspects liés aux baux commerciaux.
 - Le marketing du développement.
 - La protection de la marque, du savoir-faire et du concept.
- ✓ Le renforcement de l'image de l'Académie de la franchise grâce à la communication digitale en s'appuyant notamment sur des témoignages vidéo (formateurs et participants).
- ✓ La poursuite des interventions de la FFF dans les différentes écoles/ universités afin de participer à la formation initiale des futurs professionnels de la franchise.

» Lobbying

Dans un environnement économique et politique toujours en mutation, la FFF poursuivra son engagement aux côtés des autres organisations du commerce et des services pour défendre un cadre

législatif et réglementaire favorable au développement des réseaux de franchise.

L'un des objectifs majeurs sera d'ancrer encore davantage la FFF comme un acteur incontournable du dialogue économique et sociétal, en renforçant sa capacité d'influence auprès des institutions publiques et en contribuant activement aux grands débats nationaux et européens. Elle poursuivra son travail de sensibilisation autour des défis stratégiques du commerce et de l'entrepreneuriat, notamment sur les sujets liés à la transition écologique, à la digitalisation du commerce et à l'évolution du cadre fiscal et juridique des entreprises.

Dans cette dynamique, la FFF ambitionne de structurer encore davantage ses relations avec les acteurs locaux et les décideurs territoriaux, en mettant en avant le rôle des réseaux de franchise dans la revitalisation des centres-villes et le dynamisme économique des régions.

» Services juridiques

Le cercle juridique et les ateliers juridiques se poursuivront selon le même rythme. Le Cercle digital (anciennement cercle DPO - Data Protection Officer) lancé en 2024 inscrit son premier rendez-vous en janvier 2025.

» Stratégie médiations et arbitrage

L'intégration de la FFF dans le paysage de la médiation, tant en France qu'au niveau européen, restera une priorité en 2025, avec la poursuite de campagnes de communication dédiées à nos deux organes (Médiation consommateurs et Médiation des Réseaux). Parallèlement, la promotion de l'arbitrage sera renforcée à travers une série d'événements visant à sensibiliser davantage nos adhérents à ce dispositif.

Saison 3 de la campagne « Et pourquoi pas moi ? » : aider les candidats à l'entrepreneuriat à franchir le pas.

La communication demeure une priorité stratégique pour la FFF. En 2025, l'accent sera mis sur l'affirmation de ses objectifs avec des moyens renforcés. Fort des avancées des dernières années, il est désormais essentiel d'amplifier l'impact et d'accélérer la dynamique engagée.

» Une stratégie affirmée

- ✓ Valoriser le rôle de la FFF auprès de tous nos publics (pouvoirs publics, média, institutions économiques...).
- ✓ Continuer d'installer la FFF comme acteur référent des sujets entrepreneuriat, commerce et services.
- ✓ Faire grandir la communauté en renforçant la visibilité des actions de la FFF.

» De nouveaux moyens pour la Campagne « Et Pourquoi pas moi ? »

De nombreuses nouveautés sont à venir autour de la campagne « Et pourquoi pas moi ? » (websérie, nouveaux visuels, enrichissement du site « jemelanceenfranchise », ...) avec un renfort particulier donné sur la communication digitale. Pour la deuxième année consécutive, nous allons mettre en place un dispositif média d'envergure en deux étapes : une première vague en février 2025 et une seconde vague en septembre 2025. Au vu du succès de la campagne de 2024, nous avons choisi de continuer à développer un plan digital 100 % vidéo, intégrant de la VOL (vidéo on line : Dailymotion, YouTube et M6), des réseaux sociaux (Instagram, Tik Tok, Facebook et LinkedIn) mais en y rajoutant une brique audio sous forme de spots.



D'autre part, nous déclinons tout au long de l'année de nouveaux visuels plus incarnés autour de cette campagne. Et nous vous préparons d'autres surprises à venir au cours de l'année !



LinkedIn FFF



Instagram FFF



Facebook FFF

Événements 2025

VERRE DE LA FRANCHISE

» Premier verre de la franchise 2025



FRANCHISE EXPO

» Salon Franchise Expo Paris du 15 au 17 mars 2025

Franchise Expo Paris se positionne comme la vitrine internationale référente de la création d'entreprise, avec plus de 30 000 visiteurs attendus, dont plus de 1700 visiteurs internationaux venus de 75 pays. Le salon comptera, en 2025, 600 exposants issus de 90 secteurs d'activités différents.



ASSISES DE LA FRANCHISE

» Assises et Gala de la franchise Octobre 2025

Deuxième temps fort de l'année, les Assises de la franchise, précédées d'un dîner de Gala la veille, réuniront les décideurs de la franchise pour une soirée et une journée à la fois conviviales et prospectives.



CÉRÉMONIES

» Révélations et Rubans de la franchise

Comme chaque année, les cérémonies des Rubans de la franchise et des Révélations de la franchise auront lieu sur le salon Franchise Expo Paris (le samedi 15 mars).



COORDONNÉES DE LA FFF

29, boulevard de Courcelles - 75008 Paris - Tél. : 01 53 75 22 25

Accès : Métro : Villiers, lignes 2 et 3

INTERNETSite de la Fédération Française de la Franchise : www.franchise-fff.com

— Équipe permanente



Véronique DISCOURS-BUHOT
Déléguée générale
v.discours-buhot@franchise-fff.com
01 53 75 22 25



Martine CHABROL
Responsable administrative,
opérationnelle et comptabilité
m.chabrol@franchise-fff.com
01 53 75 30 69



Boris FLECHE
Directeur Développement
et Formation
b.fleche@franchise-fff.com
06 18 52 63 21



Thomas GANCEL
Responsable animation et
promotion
t.gancel@franchise-fff.com
06 79 72 04 11



Rose-Marie MOINS
Directrice développement
et animation
r.moins@franchise-fff.com
06 71 88 45 79



Vincent LIBERCIER
Directeur Juridique
v.libercier@franchise-fff.com
01 53 75 22 25



Chloé DOGUET
Chargée de Développement
c.doguet@franchise-fff.com
06 62 87 90 37



Hassina KADEM
Gestionnaire base de données
et assistante formation
h.kadem@franchise-fff.com
01 53 75 22 25



Delphine PIERRE-JEAN
Secrétaire spécialisée
et assistante communication
info@franchise-fff.com
01 53 75 22 25



Maeva GUYOT
Juriste
m.guyot@franchise-fff.com
01 53 75 22 25



Roman GLAUDIN
Community Manager
r.glaudin@franchise-fff.com
01 53 75 22 25

— Supports externes

Communication
Stéphanie BOUTILLON
Consultante externe
communication@franchise-fff.com
01 53 75 22 25

Relations Presse
Agence Monet & associés
teamrfranchise@monet-rp.com

— Administrateurs

COLLÈGE FRANCHISEURS



PRÉSIDENT
CAVAVIN
Olivier MERMUYS
Directeur Général



GRUPE BABYCHOU SERVICES
Claire LANNEAU
Dirigeante Fondatrice



CACHE CACHE
Benjamin AMICE
Directeur Général délégué



5 A SEC
Benjamin LACOSTE
Directeur Général France



DEL ARTE
Philippe JEAN
Directeur Général



ELEPHANT BLEU
Jean-Christophe ROGEZ
Directeur Général



FRANCK PROVOST
Nicolas BARTHELEMY
Directeur juridique Grpe Provalliance



FRANPRIX
François ALARCON
Directeur franchise



JEFF DE BRUGES
Philippe JAMBON
Président



LA CABANE D'ACHILLE ET CAMILLE
Junior NOUBISSI
Président



LE JARDIN DES FLEURS
Frédéric FONCEL
Président Directeur Général



LES MENUS SERVICES
Corinne DUPLAT
Directrice Générale



MERCURE
Jean-Claude BALANOS
SVP Opérations Franchise France



MIDAS
Denis SEGUIER
*Directeur de Zone Internationale
Midas International*



QUICK
Christophe BERTOGLIATI
Directeur d'exploitation



YVES ROCHER
Guy GRAS
Directeur juridique

COLLÈGE FRANCHISÉS



BABYCHOU SERVICES
Sophie LORAIN-GANGNON
franchisée



CAVAVIN
Alain LE MAY
franchisé



JEFF DE BRUGES
Stéphanie LEMOINE
franchisée



QUICK
Eric AZAN
franchisé

A CIEL OUVERT
ACTIONCOACH
ADA
AFR FINANCEMENT
ÂGE D'OR SERVICES
AKENA HOTELS
AMORINO
ANGE
APEF
API
AQUATIRIS
AQUILA RH
ASSIETTE AU BOEUF
ATTLA
AU BUREAU
AUCHAN SUPERMARCHÉ
AUGUSTIN
AUTOSMART
AVENIR RENOVATIONS
AVIVA
AXEO SERVICES
B&B HOTELS
BABYCHOU SERVICES
BASILIC & CO
BEAUTY SUCCESS
BLEU LIBELLULE
BOULANGER
BOULANGERIE LOUISE
BRIOCHE DORÉE
BUFFALO GRILL
BURGER KING
BUT
CACHE-CACHE
CARRÉMENT FLEURS
CASH CONVERTERS
CASH EXPRESS
CAVAVIN
CERVOISERIE
5ÂSEC
COIFF & CO
COMPTOIR DE LOCATION
CONFORAMA
COURTEPAILLE
CREDIPRO
CRYOTERA
CUISINE PLUS
CYCLABLE
DAL'ALU
DANIEL MOQUET SIGNE VOS ALLEES
DARJEELING
DARTY
DECATHLON
DE NEUVILLE
DEL ARTE
DEPIL & YOUNG
DESSANGE
DETAILCAR
DISTRICLUB MÉDICAL
DO&KA
DOM & VIE
DOMINO'S PIZZA
EASY CASH
EAT SALAD
ÉCOTEL
ELANCIA
ÉLÉPHANT BLEU
ERA IMMOBILIER
ESPACES ATYPIQUES
EUROPCAR INTERNATIONAL
EWIGO
FAMILY SPHERE
FEUILLETTE
FEU VERT
FIRMIN
FITNESSBOUTIQUE
FITNESS PARK
FLEURS Ô NATUREL
FLUNCH
FNAC
FRANCK PROVOST
FRANPRIX
FRENCH COFFEE SHOP
GAUTIER
GÉNÉRALE D'OPTIQUE
GÉNÉRALE DES SERVICES
GRANDOPTICAL
GUY HOQUET L'IMMOBILIER
HELP CONFORT
HIPPOPOTAMUS
HOMEBOX
HYDROPARTS ASSISTANCE
IBIS
IBIS BUDGET
IBIS STYLES

INDIANA CAFÉ
IRRIJARDIN
ISOLATION BY TRYBA
IXINA
JEAN LOUIS DAVID
JEFF DE BRUGES
JULES
KEEP COOL
KELLER WILLIAMS
KFC
KIABI
L'ONGLERIE
LA BOUCHERIE
LA CABANE D'ACHILLE & CAMILLE
LA CERVOISERIE
LA COMPAGNIE DU LIT
LA CÔTE ET L'ARÊTE
LA CROISSANTERIE
LA GRANDE RÉCRÉ
LA MIE CÂLINE
LA VIE CLAIRE
LA VIGNERY
LDLC
LE COMPTOIR DE MATHILDE
LE JARDIN DES FLEURS
LE PAIN QUOTIDIEN
LEON
LÉONIDAS
LES MENUS SERVICES
MACLEM
MAIL BOXES ETC.
MÉDOR ET COMPAGNIE
MAISON BECAM
MARIETTE
MERC PLUS
MERCURE
MIDAS
MONCEAU FLEURS
MONDIAL TISSUS
MONOP'
MONOPRIX
MY BEERS
NACHOS
NATURALIA
NESTENN
NICOLAS
NINKASI
NOCIBE
NORAUTO FRANCHISE
NOVOTEL
O'MALO
O'TACOS
O2 CARE SERVICES
ON AIR FITNESS
ORCHESTRA
OYA
PAPILLES & PAPILLOTES
PAUL
PETITS-FILS
PICARD
PITAYA
PIZZA COSY
POINT CHAUD
POKAWA
POMME DE PAIN
PRÉSERVATION DU PATRIMOINE
QUADRO
QUALITY PISCINE
QUICK
RÉAUTÉ CHOCOLAT
RENT A CAR
REPAR'STORES
SAINT ALGUE
SIGNARAMA
SIGNORIZZA
SOCOO'C
SOPHIE LEBREUILLY
SPAR
SPEEDY
STUDIOSANTE
TAOBENTO
TOM & CO
TOP OFFICE
3 BRASSEURS
TRYBA
TUTTI PIZZA
UCAR RENT SMARTER
VIE & VÉRANDA
VILLAVERDE
VIVAL
VOLFONI
WELDOM
X'PERT IMPACT
YVES ROCHER
YVES THURIES CHOCOLATIER RÉCOLTANT

Me François-Xavier AWATAR
CMS FRANCIS LEFEBVRE

M. Sylvain BARTOLOMEU
FRANCHISE MANAGEMENT

M. Christophe BELLET
GAGNER EN FRANCHISE

M. Mickael BENNAROUCH
TRIBEKAI

Me Hubert BENSOUSSAN
CABINET HUBERT BENSOUSSAN
& ASSOCIÉS

Me Vincent BERGER
KPMG AVOCATS

M. Franck BERTHOULOUX
TGS FRANCE

Mme Elodie BERTRAND-ESQUEL
BESIDE AVOCATS

Me Olivier BINDER
CORNET VINCENT SEGUREL

M. Thierry BISMUTH
ODYSSEE RH

Me Vanessa BOUCHARA
CABINET BOUCHARA & AVOCATS

M. Alexandre CHUSSEAU
B52

Mme Stéphanie CINATO di FUSCO
IN EXTENSO

M. Jean-Luc COHEN
FRAMBOISE

Me Alain COHEN-BOULAKIA
SVA AVOCATS

Mme Emmanuelle COURTET
FRANCHISE MANAGEMENT

M. Pascal CROZE
CLEONET

Me Pierre CUSSAC
CABINET CUSSAC & HAOUARI

Me Rémi de BALMANN
D, M & D

M. Laurent DELAFONTAINE
AXE RÉSEAUX

Me Rémi DELFORGE
DL CORPORATE & REGULATORY

M. Jean-Philippe DELTOUR
CREDITRELAX - LINKAPITAL

M. Laurent DUBERNAIS
SYNERGEE

M. Michel FAILLIE
6TM SEENAPS

Mme Lise FERCOQ DUGUÉ
ZUGGA MEDIA

Me Stéphane FESCHET
ARCY AVOCAT

M. Benoît FOUGERAIS

M. Olivier FOUQUERE
EMPRIXIA

Me Frédéric FOURNIER
REDLINK

Me Jean-Baptiste GOUACHE
GOUACHE AVOCATS

Me Christophe GRISON
FIDAL

Me Hélène HELWASER
HÉLÈNE HELWASER

M. Stéphane INGOLD
GOUACHE AVOCATS

M. Emmanuel JURY
PROGRESSIUM DÉVELOPPEMENT

M. Laurent KRUCH
KAREDas CONSULTING

Me Marc LANCIAUX
CABINET LANCIAUX

M. Martin LE PÉCHON
CLP AVOCATS

M. Laurent LECLERC
SMAPPEN

M. Lionel LEFEBVRE
CABINET HUBERT BENSOUSSAN
& ASSOCIÉS

M. Nicolas LOUIS-AMEDEE
TERRITOIRES & MARKETING

M. Olivier MIGNOT
FRANCHISE MANAGEMENT

Me Cécile PESKINE
LINKEA

Me Régis PIHÉRY
REDLINK

Mme Stéphanie PIZZUTTI
FIDUCIAL

Me Sandine RICHARD
SIMON ASSOCIÉS

Mme Olga ROMULUS
FIDUCIAL

Mme Virginie SABLÉ
CSA

M. Éric SCHAHL
MADE IN IP

Me Sébastien SEMOUN
LEXCASE

Me François-Luc SIMON
SIMON ASSOCIÉS

M. Julien SIOUFFI
FRANCHISE BOARD

M. Medhi TALEB
EVERFRUIT DIGITAL

M. Abdel TAMRANE
1789.FR

Me Grégoire TOULOUSE
TAYLOR WESSING

M. David VANALDERWERELT
IN EXTENSO

M. Jérôme WITTMANN
IN EXTENSO

Me Olga ZAKHAROVA-RENAUD
BMGB & ASSOCIÉS

M. Jean-Paul ZEITLINE
PROGRESSIUM

fff Fédération
Française
Franchise